

CARACTERISATION ET QUANTIFICATION DE L'ACTIVITE INDIVIDUELLE DES CHERCHEURS SHS DU CNRS.

PREPARATION A L'EVALUATION

TRAVAUX DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE DEPARTEMENT SHS DU CNRS ET DU DEPARTEMENT SHS DU CNRS

Sous la coordination de Michèle **DASSA** (Chargée de mission au Département SHS du CNRS) et
de Isabelle **SIDERA** (Conseil Scientifique de Département SHS)

Avec les collaborations de Denis **PESCHANSKI** (DSA du Département SHS) et
de Philippe **REGNIER** (Président du Conseil Scientifique de Département SHS)

Le groupe de travail, qui s'intitule « Caractérisation et quantification de l'activité individuelle des chercheurs SHS du CNRS. Préparation à l'évaluation » est chargé, à la demande de Marie-Françoise Courel, directrice scientifique du département SHS-CNRS, de mettre en œuvre un outil opérationnel qui permette de décrire, caractériser et quantifier l'activité des chercheurs des Sciences humaines et sociales du CNRS. Le champ d'intervention du groupe de travail concerne l'ensemble des SHS. Ne recoupant pas le travail des sections du Comité National, qui est relatif à des champs disciplinaires définis, il a sa propre autonomie et en est complémentaire.

PROJET

Les documents qui caractérisent l'activité en SHS existent de longue date au CNRS. Ils sont efficaces pour l'évaluation des individus, des équipes et pour l'instance qui l'exerce, le Comité National, au sein de champs disciplinaires circonscrits. Mais le niveau supérieur de caractérisation, c'est-à-dire celui de l'ensemble des SHS, n'existe tout simplement pas. Aucun document ne permet, en effet, ni de caractériser ni de quantifier l'activité scientifique des SHS dans son ensemble. Ceci constitue une fragilité des SHS, constamment attaquées sur l'obscurité de leurs objets d'étude, de leurs pratiques et de leurs résultats. C'est aussi une lacune grave du Département.

Le besoin de disposer d'un outil de caractérisation et de mesure globale de l'activité SHS s'impose donc tout à la fois comme une transparence nécessaire du Département SHS et une réponse utile aux critiques. Ajoutons, qu'en sciences de la matière et de la vie, il n'existe pas non plus d'outils de ce type. Cependant, il est possible d'acquérir des informations d'ensemble, surtout quantitatives mais aussi qualitatives, depuis la base de données Web of Sciences (WOS), qui fait référence unanime dans ces communautés scientifiques. En SHS, aucune base de données de ce type n'est pour le moment équivalente. Il va donc de la responsabilité scientifique du CNRS d'établir des outils.

Quel moyen avons-nous à notre disposition pour caractériser et comptabiliser l'activité des SHS ? Pouvons-nous créer un outil qui n'affecterait pas lourdement les structures et le budget, en harmonie avec l'esprit du CNRS ? Ces derniers paramètres ainsi que ceux de la faiblesse des moyens financiers alloués à la mise en œuvre d'une telle démarche, mais aussi, l'exigence de fournir des résultats rapides et efficaces, sont fondateurs du projet.

L'examen des différents documents existants au CNRS, utilisables dans le cadre des objectifs donnés au groupe de travail, nous a conduites à nous saisir du compte rendu annuel d'activité des chercheurs du CNRS (CRAC). À condition de retravailler ses rubriques pour parvenir à une caractérisation en meilleure adéquation avec les pratiques des SHS telles qu'elles sont aujourd'hui, ce document apparaît, en effet, comme le mieux adapté aux résultats attendus.

En effet, la fiche CRAC est le document de description de l'activité des chercheurs le plus défini, le plus standardisé et le plus synthétique. Il est en cela le plus apte à être automatisé. La fiche a aussi l'avantage d'être déjà en partie informatisée. Il serait donc moins coûteux et plus léger de la transformer en base de données exploitable en routine et de remonter ainsi de la déclaration d'activité individuelle à un outil collectif de gestion. Enfin, compte-rendu annuel, cette fiche constitue aussi le document qui procure les données les plus régulières et les plus actualisées.

La transformation de la fiche en un véritable outil collectif de caractérisation et de quantification de l'activité SHS représente donc le chantier principal du groupe de travail. La performance de ce nouvel outil sera mesurable à l'aune des principes de clarté, de meilleure visibilité, de précision, de réalisme, de représentativité, de systématique et de synthèse ; un principe d'universalité régit également la mise en place de la nouvelle fiche puisqu'elle doit représenter au mieux l'ensemble SHS. Il y a là aussi accessoirement un enjeu de démonstration de la cohérence scientifique et de l'homogénéité des disciplines SHS, opposable à leurs prétendues « ingérabilité » et diversité.

Le contexte de la recherche internationale, les nouvelles technologies de l'information, l'évolution des savoirs, le développement de l'interdisciplinarité, l'élargissement du champ des disciplines et le renouvellement des problématiques scientifiques ont fondamentalement bouleversé les pratiques de recherche, l'environnement technique et le cadre dans lequel les chercheurs exercent leur travail. La fiche de description de l'activité des chercheurs est devenue obsolète dans ce

contexte et il devient urgent d'en réviser les rubriques. À l'issue du mois de juin 2008, une nouvelle typologie des indicateurs de l'activité SHS pourra être proposée.

PARTICIPANTS

Si le champ d'intervention du groupe de travail ne concerne pas l'évaluation proprement dite, les compétences des membres des instances d'évaluation, Comité National, ANR, AERES, OST, sont de première importance pour recomposer les indicateurs des fiches CRAC. Aussi, les participants ont-ils été choisis pour leur implication dans tous les champs disciplinaires des SHS comme dans tous les domaines de l'évaluation.

Le groupe est ainsi formé :

BLAY Michel, section 35 (Pdt de la section du CN)
COURTET Catherine, Directrice scientifique de l'ANR
DOUAIRE-MARSAUDON Françoise, CSD, section 38 (membre du CN)
FILLIATREAU Ghislaine, Directrice de l'Observatoire des Sciences et Techniques
GALOP Didier, section 31 et 39 (membre du CN)
HAWAD CLAUDOT Hélène CSD, section 38
JOBARD Fabien, section 40 (secrétaire scientifique du CN)
MARY André, DSA section 38 - Département SHS
NAVATTE Patrick, International - Département SHS
PESCHANSKI Denis, DSA section 33 - Département SHS
PETIT Pascal, section 37 (Pdt de la section du CN)
PIERREL Jean-Marie, section 34 (membre du CN)
PUMAIN Denise, AERES, Directrice

Différents chercheurs ont aussi collaboré en testant les fiches : S. Thiébault, J. Pelegrin, V. Roux. S'ils sont tous les trois de la section 31, ces chercheurs ont des profils différents.

ATELIERS ET CALENDRIER

Les premières conclusions du groupe de travail devant être remises devant le Conseil Scientifique de département (CSD) et Marie-Françoise Courel à la fin juin 2008, le travail a été divisé en différents ateliers qui regroupent chacun un petit nombre d'individus. Le travail de chaque atelier est discuté et approuvé en réunion plénière. Ce dispositif permet ainsi d'impliquer les membres du groupe de façon efficace et préalable, d'assurer l'efficacité du travail et de respecter le calendrier.

6 ateliers ont été formés, qui correspondent chacun à un besoin prédéfini :

- 1. Collecte des données – indicateurs descriptifs et moyens de comptage : M. Dassa, I. Sidéra.

- 2. Types, objectifs et périodicité de l'évaluation au CNRS. Rationalisation des tâches administratives et allègements financiers : D. Peschanski.
- 3. Programmes de recherche : constitution d'une liste descriptive brève des programmes, formalisation des libellés et indicateurs utilisés pour la sélection des programmes : P. Navatte, C. Courtet.
- 4. Formalisation des productions audiovisuelles et sonores : A. Mary, H. Hawad-Claudot.
- 5. Rayonnement scientifique : recherche de critères de qualification et d'évaluation : M. Blay, F. Douaire-Marsaudon, F. Jobard, J.-M. Pierrel, P. Petit.
- 6. Place des auteurs dans les publications : codification de la contribution des auteurs : D. Galop.
- 7. Normalisation des archives sonores et visuelles : H. Hawad-Claudot.

Calendrier :

- Du 2 avril au 13 juin 2008 : travail en ateliers
- le 13 juin 2008 : réunion plénière de synthèse des travaux en cours.

Ordre du jour de la réunion du 13 juin 2008 :

9h45-10h15 - Cadrage du groupe de travail : Michèle Dassa et Isabelle Sidéra.

10h15-10h55 - Etat des lieux et discussion critique de l'atelier « Rayonnement scientifique: recherche de critères de qualification et d'évaluation » : M. Blay, F. Douaire-Marsaudon, F. Jobard, J.-M. Pierrel, P. Petit.

10h55-11h35 - Etat des lieux de l'atelier et discussion critique « Place des auteurs dans les publications: codification de la contribution des auteurs » : D. Galop.

11h35-12h05 - Etat des lieux de l'atelier et discussion critique « Programmes de recherche : constitution d'une liste descriptive brève des programmes, formalisation des libellés et indicateurs utilisés pour la sélection des programmes » : P. Navatte.

13h30-15h30 - Etat des lieux de l'atelier et discussion critique « Collecte des données - critères descriptifs et moyens de comptage» Présentation de l'ébauche d'une nouvelle fiche CRAC : M. Dassa et I. Sidéra.

15h30-16h30 - Discussion générale sur les orientations futures du groupe de travail, calendrier de remise des travaux.

CR de la première réunion plénière du groupe de travail « Caractérisation et quantification de l'activité individuelle des chercheurs SHS du CNRS. Préparation à l'évaluation ». Réunion du 13 juin 2008.

Etaient présents : Catherine Courtet, Michèle Dassa, Françoise Douaire-Marsaudon, Ghislaine Filliatreau, Hélène Hawad-Claudot, André Mary, Denis Peschanski, Isabelle Sidéra.

Excusés : Michel Blay, Didier Galop, Fabien Jobard, Philippe Régnier, Jean-Marie Pierrel, Pascal Petit, Denise Pumain.

Isabelle Sidéra a rappelé les objectifs du groupe de travail qui fait suite à un précédent, tenu de janvier à juin 2007, relatif à une réflexion sur les indicateurs de l'activité des SHS.

Les objectifs de ce nouveau groupe de travail, constitué en avril 2008, sont d'établir des indicateurs propres à caractériser et comptabiliser l'activité des SHS. Il lui incombe ainsi d'identifier les moyens et la méthode à mettre en place pour servir au mieux ces objectifs.

Devant l'urgence qu'il y a pour le département de disposer d'un tel outil, un projet concret doit être remis à Marie-Françoise Courel, et à sa demande, fin juin 2008.

Moyens identifiés : informatisation de l'actuelle fiche CRAC, qui facilite l'accès à l'acquisition d'une information synthétique et quantifiée relative aux activités des chercheurs.

Méthode : révision du contenu de la fiche CRAC afin qu'elle soit représentative de l'activité des chercheurs des SHS.

Atelier 2 : Types, objectifs et périodicité de l'évaluation au CNRS. Rationalisation des tâches administratives et allègements financiers : D. Peschanski.

Denis Peschanski expose la réflexion commune qu'il a eue avec Richard Topol sur l'évaluation individuelle. Trois étapes d'évaluation ont été identifiées par ces deux chercheurs, qui pourraient se résumer comme suit :

- 1) Estimation du travail de recherche : le chercheur travaille-t-il ou pas ? Fait-il de la recherche ? Information quantitative.
- 2) Diffusion des travaux : Où publie-t-il ? Information qualitative.
- 3) Repérage de l'innovation. Lecture de 5 publications considérées comme significatives par le chercheur. Appréciation qualitative.

Désireux de mesurer le niveau d'activité des néo-entrants de la section 33, Denis Peschanski présente l'étude qu'il a réalisée à partir des rapports d'activité à 4 ans.

Il a construit un tableau chiffré, à partir de différentes rubriques relatives aux publications, aux conférences, aux distinctions, qui lui permet de classer et d'étudier l'information, notamment au travers d'histogrammes. Ceci l'a conduit à percevoir l'excellent niveau de performance des chercheurs concernés de la section 33 comme de pointer les problèmes de quelques chercheurs non publiants (4 %). Sa démarche lui permet d'aboutir à une meilleure connaissance de la section qu'il dirige, en même temps qu'elle souligne le besoin de disposer d'un outil de collecte et de mesure. Il convient de signaler l'effort que D. Peschanski a dû fournir pour codifier manuellement l'information extraite de rapports écrits.

Cette présentation est une excellente illustration des profits que l'on pourrait tirer de la fiche CRAC révisée. En effet, elle peut constituer un outil de mesure de l'activité pour l'ensemble des SHS par section, par champ disciplinaire, type d'activité, etc. Elle permettrait de faire des moyennes, de comparer et, en définitive, de caractériser et de critiquer l'activité des SHS sous quelque forme que ce soit, à partir de chiffres et de pouvoir répondre rapidement à des questionnements.

Atelier 1 : Collecte des données – indicateurs descriptifs et moyens de comptage : M. Dassa, I. Sidéra.

Michèle Dassa et Isabelle Sidéra présentent cette nouvelle fiche « CRAC » (cf document transmis pour la préparation de la réunion).

Cette fiche comporte une clarification du contenu et de la forme de certaines rubriques, la création de rubriques manquantes propres à caractériser les activités des SHS. Les intervenantes soulignent que la mise en place de cette nouvelle fiche doit s'accompagner d'une réflexion sur une nouvelle périodicité de l'évaluation.

Tous les participants expriment la nécessité de disposer d'une fiche en accès permanent afin qu'elle puisse être remplie au fur et à mesure de l'activité. Ils veulent également que la fiche une fois constituée soit disponible de manière à réajuster les informations d'une année sur l'autre lorsqu'elles ne varient pas, sans avoir à les retaper.

Les rubriques et leur contenu ont été passés en revue, discutés et, au cas échéant, complétés ou non pris en compte. Les changements les plus importants concernent une répartition très claire en deux pôles : 1) activités de recherche, 2) activités de valorisation et de transfert.

Michèle Dassa et Isabelle Sidéra s'engagent à reporter les corrections puis transmettre la nouvelle mouture à l'ensemble des participants, assortie d'une maquette de fiche. Cette nouvelle mouture sera transmise à Marie-Françoise Courel.

D'autres réflexions des participants ont porté sur la nécessité

- de tester cette nouvelle fiche auprès de quelques chercheurs

- d'introduire des processus qualité dans l'évaluation (comme à l'OST)
- de former les évaluateurs à l'utilisation de cette nouvelle fiche
- de disposer de procédures de recours dans le processus d'évaluation

Différents travaux qui n'ont pas été discutés ont été communiqués :

Atelier 3 : Programmes de recherche : constitution d'une liste descriptive brève des programmes, formalisation des libellés et indicateurs utilisés pour la sélection des programmes : P. Navatte, C. Courtet. Texte de P. Navatte « Evaluation FP7 Critères Experts Procédure. Considérations Générales ».

Atelier 5 : Rayonnement scientifique : recherche de critères de qualification et d'évaluation : M. Blay, F. Douaire-Marsaudon, F. Jobard, J.-M. Pierrel, P. Petit. Textes de F. Douaire-Marsaudon » et de F. Jobard.

Atelier 6. : Place des auteurs dans les publications : codification de la contribution des auteurs : D. Galop. Texte de D. Galop.

Documentation complémentaire disponible :

Fiche d'évaluation des programmes thématiques en SHS - ANR a été transmise par Catherine Courtet.



RESULTATS DU TRAVAIL DES ATELIERS

Atelier 1 – Collecte des données : indicateurs descriptifs et moyens de comptage - Proposition de réactualisation de la fiche CRAC. M. Dassa et I. Sidéra

L'information est classée dans quatre rubriques distinctes. La première est relative à l'identité et à l'insertion professionnelle. La nouveauté de cette rubrique est de chercher à caractériser les domaines de compétences et les outils de utilisés ou générés par la recherche.

La seconde, relative aux activités de recherche, vise à caractériser l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de la recherche, bien distinct de la troisième rubrique, consacrée aux activités de transfert ou de valorisation, termes qui remplacent les anciens « vulgarisation » et « synthèse ». En outre, l'on réservera « synthèse » pour qualifier des travaux de recherche menés à l'échelle large de la synthèse. Enfin, une dernière rubrique d'expression libre est destinée à recevoir tout commentaire ou critique.

I - IDENTITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

IDENTITE

Cf. actuelle fiche CRAC. Reprendre telles quelles les informations.

AFFECTATION

Cf. actuelle fiche CRAC. Reprendre telles quelles les informations.

MOBILITE (CHANGEMENT D'AFFECTATION)

Cf. actuelle fiche CRAC. Reprendre telles quelles les informations.

PERIODE D'INACTIVITE

Cf. actuelle fiche CRAC. Reprendre telles quelles les informations.

FORMATION CONTINUE

Cf. actuelle fiche CRAC. Reprendre telles quelles les informations.

QUALIFICATION

Cf. actuelle fiche CRAC. Reprendre telles quelles les informations.

COMPETENCES INDIVIDUELLES

Dans la logique de connaître des pratiques des chercheurs en SHS, l'idée est ici de rassembler les domaines de compétence.

Les domaines de compétence des chercheurs sont extrêmement diversifiés allant, en outre, du plus généraliste au plus spécialisé. Par exemple, un individu peut détenir une compétence pointue, rare ou unique comme, au contraire, être expert de plusieurs grands thèmes. Le domaine d'expertise d'un individu ne peut pas toujours être traduit par des valeurs prédéfinies et arrêtées. Les valeurs libres sont également nécessaires pour mettre en évidence les spécificités scientifiques.

Nous proposons en conséquence d'adopter une classification qui empile les mots-clés. Celle-ci permet de combiner sans limitation différents termes d'expertise entre eux et de représenter l'ensemble des compétences scientifiques en SHS avec fidélité.

Les listes de mots-clés proposées sont inspirées des classements existants : CNRS-HAL-SHS et ESF. Des indications sur l'appareillage utilisé par les SHS sont également ajoutées, qui donneront l'idée de l'emploi du matériel scientifique utilisé dans ces domaines.

Tous les mots-clés doivent être en français.



1 – DOMAINE

Cette rubrique permet d'identifier les grands domaines de compétence, en correspondance avec HAL-SHS, ESF, etc.

Anthropologie, ethnologie.	Archéologie.
Histoire de l'art.	Géographie.
Histoire.	Anthropologie biologique.
Linguistique.	Littérature.
Philosophie, philologie, épistémologie.	Psychologie.
Sciences de la communication.	Sciences de l'éducation.
Etude des milieux naturels et anthropisés.	Sciences économiques.
Sciences juridiques.	Sciences politiques.
Sociologie.	Musicologie

2 – SOUS-DOMAINE

Il s'agit de compléter en l'affinant, s'il y a lieu, la définition du domaine de recherche par un mot-clé représentatif laissé au choix. Exemple : Préhistoire peut être ajouté à Archéologie ; Histoire des sciences à Philosophie, Géographie physique à Géographique, Histoire de l'Antiquité ou Histoire contemporaine à Histoire, etc. La liste ne pouvant être exhaustive, les mots-clés sont laissés au choix.

3 – PERIODE

Dans l'idée de raffiner les spécialités, il convient de choisir un ou plusieurs mots-clés qui qualifient dans la précision les périodes relatives aux travaux de recherche. Exemple : Paléolithique supérieur ; XXe siècle ; Haut Moyen Âge.

4 – ZONE GEOGRAPHIQUE

Donner un ou plusieurs mots-clés qui qualifient les aires géographiques concernées par la recherche : continent(s) ou pays ou région(s).

5 – SPECIALITE

Cette rubrique permet d'affiner le domaine de travail de manière à faire apparaître la ou les spécialité(s) d'un chercheur. Doivent être donnés ici des mots-clés au choix qui ne sont relatifs ni à la période ni à la géographie. Exemple Grande guerre, Révolution française, Presse écrite, Nano-technologies, Traitement automatisé du langage, industrie osseuse, faune, pollens, charbons de bois, indicateurs boursiers, immigration, histoire des syndicats, histoire des femmes. Donner 5 mots-clés au plus qui qualifient la spécialité.

6 – METHODOLOGIE

Il convient de définir les méthodologies mises en œuvre pour effectuer la recherche dans la période représentée par le document CRAC. Exemple : statistiques, enquêtes sur le terrain, recherche d'archives, technologie, approche fonctionnelle, typologie, expérimentation, étude de

collections, taphonomie, approche écologique, etc. Choisir au plus cinq mots-clés pour décrire la méthodologie.

7 – PROFIL DU CHERCHEUR

Sur la base du constat qu'un chercheur a différents profils qui s'expriment soit successivement au cours de sa carrière soit en même temps, cette rubrique a pour objectif l'identification des tâches caractéristiques effectuées au cours de la période considérée. Autant de cases que nécessaire peuvent être cochées.

- Direction d'un projet collectif de recherche.
- Publication d'un état de l'art ou d'un travail de synthèse significatif sur un domaine.
- Mise au point de méthode.
- Activité éditoriale.
- Constitution d'une documentation à usage collectif, préciser laquelle.
- Terrain (enquête/fouille/dépouillement d'archive/étude de collection).
- Théorie.
- Expérimentation.
- Laboratoire.
- Modélisation.
- Simulation.
- Chercheur enseignant (plus de 30 heures de cours).
- Encadrement d'étudiants M1, M2, D.
- Médiation scientifique.

8 – OUTILS DE RECHERCHE EMPLOYES

Les outils employés par les chercheurs SHS constituent un aspect important à connaître. En effet, l'équipement et l'environnement technique ont permis et permettent toujours l'acquisition de nouveaux types de données, qui sont de vrais moteurs de connaissances. La systématisation de l'utilisation d'appareillages scientifiques est récente en SHS. Pour valoriser cet aspect et pouvoir fixer une image plus précise des activités en SHS, une rubrique relative à cet aspect manquait dans le précédent document. A choisir dans la liste ci-dessous, plusieurs outils peuvent être cochés :

- | | |
|---|---|
| Ordinateur individuel. | Calculateur. |
| Outils de numérisation. | Microscopie optique. |
| Microscopie électronique. | Analyses chimiques. |
| Analyses physiques. | Référentiels ou collections de comparaison. |
| Spectrométrie. | Analyse d'images. |
| Système d'information géographique. | Logiciel spécialisé, préciser lequel. |
| Matériel d'enregistrement d'images et de son. | Capteurs. |
| Grand équipement. | Bases de données. |
| Téledetection | Modélisation/simulation |
| Autres appareils à préciser. | |

II - ACTIVITES DE RECHERCHE

Ici, seront mentionnées toutes les activités liées à la recherche, c'est-à-dire réalisées seulement pour un public de scientifiques.

IMPLICATION DANS LES THEMES DE RECHERCHE DE L'UNITE

Cf. actuelle fiche CRAC. Reprendre telles quelles les informations.

POINTS FORTS DE VOS ACTIVITES DE RECHERCHE

Description Cf. actuelle fiche CRAC. Reprendre telles quelles les informations.

PUBLICATIONS, PAPIER ET NUMERIQUE

La typologie de classement des publications de la fiche CRAC n'est pas satisfaisante à plusieurs égards. Ainsi, les publications parues et « sous presse » ne sont pas dissociées. Les chapitres d'ouvrages et les ouvrages sont considérés comme équivalents. La classification des types de document n'est pas assez précise (seulement trois rubriques différentes). Il est donc nécessaire d'affiner la typologie des publications pour obtenir une cartographie fiable de la publication des SHS.

Nous explicitons ici la proposition de la nouvelle typologie normalisée pour les publications en Sciences Humaines et Sociales que nous préconisons, qui valorise leur diversité tout en les replaçant dans des catégories plus lisibles.

Le classement proposé est dénué de tout jugement de valeur et indépendant de tout classement qualitatif provenant d'une quelconque institution : ESF/ERIH, CNRS, AERES, etc. Il appartient à l'évaluateur, en fonction de sa connaissance des usages de sa communauté scientifique, d'interpréter les données. Au contraire, et selon un principe général qui régit la réalisation de la fiche, la description est privilégiée.

La typologie est organisée en 11 rubriques descriptives : ouvrages, directions d'ouvrages collectifs, chapitres d'ouvrage, articles avec ou sans comité de lecture, comptes rendus, notices, traductions, lexiques; thèses et HDR ; brevets et rapports non publiés.

Les rubriques sont affinées grâce à des données techniques relatives au support éditorial des publications. L'existence ou non d'un comité de lecture est distinguée.

Soulignons que cette classification n'est pas fondamentalement différente de celles actuellement utilisées, mais son originalité est de remettre le livre à la place qui lui revient, qui est très importante en SHS. Par la systématisation des critères qui ne mélangent pas les aspects qualitatifs liés au contenu du document avec les valeurs descriptives choisies ici, elle introduit surtout une plus grande rigueur ainsi qu'une plus grande transparence, qui devraient faciliter, en outre, le travail de classement de chaque chercheur pour la rédaction de son formulaire CRAC. L'un des objectifs de ce classement, et non des moindres, est aussi de pouvoir compter les publications de l'ensemble de la communauté SHS selon des critères communs à toutes les disciplines qui permettent d'estimer leur production scientifique annuelle au CNRS. Des valeurs numériques seront donc associées à chaque rubrique.

La classification des publications de recherche repose sur le critère « support éditorial ».

Seuls sont considérés ici les documents parus. Les documents à paraître, sous presse ou acceptés pour publication ne sont pas pris en compte.

1 – OUVRAGES

Est considérée comme **ouvrage scientifique** une publication scientifique qui comporte un numéro ISBN (International Standard Book Number). Sont exclus de cette rubrique les ouvrages de formation et de transfert, qui sont les objets d'une autre rubrique. Ce classement est indépendant de tout jugement de valeur.

Nb : L'éditeur, la collection et la série sont des éléments importants à préciser.

2 - DIRECTIONS D'OUVRAGES COLLECTIFS OU DE NUMEROS SPECIAUX DE REVUES

Recueil de contributions dont le ou les nom(s) des directeurs est clairement indiqué sur la page de couverture. Cela peut être un ouvrage (avec ISBN) ou un numéro spécial d'une revue (avec ISSN).

3 - CHAPITRES D'OUVRAGE

Contributions à un ouvrage scientifique (avec ISBN) quel que soit le contenu de la publication : colloques, publications à thème, mélanges ou hommages, etc. Doivent figurer si le chapitre provient d'un ouvrage avec ou sans comité de lecture.

4 - ARTICLES

Est considérée comme **article**, une publication dans une revue scientifique (celle-ci s'identifie par un numéro ISSN - International Standard Serial Number). Un article publié dans une revue peut correspondre à toute contribution y compris les colloques.

Pour éviter les ambiguïtés (par exemple, même nom pour des revues différentes), nous préconisons de reporter le numéro ISSN de la revue.

Dans la catégorie « article », nous distinguons les :
articles issus de revues à comité de lecture.
articles issus de revues sans comité de lecture.

5- COMPTES RENDUS

Sont prises en compte dans cette catégorie les comptes rendus scientifiques de livres, de travaux, de colloques, mais aussi des signalement d'ouvrages, des notes critiques, etc. diffusées commercialement, quel que soit le support éditorial (ouvrage ou revue).

6 - NOTICES

Sont prises en compte des publications telles que les notices de dictionnaires, d'encyclopédies, des chroniques bibliographiques, etc. Sont considérées ici seulement les notices relatives à des publications scientifiques diffusées commercialement.

7 - TRADUCTIONS

- d'ouvrages
- d'articles

Doivent figurer le nombre de pages traduites et la langue ainsi que la description bibliographique de l'article (référence complète).

8 - LEXIQUES

Doivent figurer le nombre de pages traduites et la langue ainsi que la description bibliographique.

9 – THESES ET HDR

10 – BREVETS

Respecter la description des caractéristiques du brevet.

11 – RAPPORTS NON PUBLIES

Est considéré ici tout rapport, cours, etc., qui n'est pas publié commercialement, mais qui constitue un appui au travail collectif. Ces productions n'ont souvent pas fait l'objet d'un contrôle autre que celui de l'auteur.



ACTIVITES EDITORIALES

Ouvrages (seulement avec ISBN)

Directeur ou directeur adjoint de publication
Responsable scientifique ou rédacteur en chef
Responsable de collection
Membre effectif du comité scientifique
Membre effectif du comité de lecture
Rapporteur régulier
Rapporteur occasionnel

Revues (seulement avec ISSN)

Directeur ou directeur adjoint de publication
Responsable scientifique ou rédacteur en chef
Membre effectif du comité scientifique
Membre effectif du comité de lecture
Rapporteur régulier
Rapporteur occasionnel

Les informations suivantes doivent figurer : nom de l'ouvrage ou de la revue, comité de lecture (oui/non), support (papier/électronique), année de création, audience (internationale/nationale/régionale), périodicité, éditeur (non scientifique), nombre d'articles relus.

Pour respecter les cas de confidentialité pour les rapporteurs occasionnels, le nombre d'articles relus pour des revues et le pays de la revue seront seuls indiqués. Néanmoins, le comité national peut être amené à demander des précisions.

EXPERTISES DE PROJETS SCIENTIFIQUES

Mentionner organisme commanditaire de l'expertise, pays, durée, type d'expertise effectué et dates s'il y a lieu.

PRODUCTION DE DONNEES : TERRAIN, ENQUETES ET ETUDES DE COLLECTION

Mentionner s'il y a lieu : pays, durée, nom de la mission, nom(s) et nombre des organismes partenaires, objet de la mission ou de l'étude (cf. liste ci-dessous), fonction occupée à l'intérieur de la mission (cf. liste ci-dessous) et dates de la mission. Pour les études en laboratoire, cocher la case correspondante et reporter l'objet de l'étude et les dates.



Objet

Fouilles, prospections, mesures, etc.
Etudes de collection en laboratoire, sur le terrain ou en musée.
Enquêtes, interviews sur le terrain.
Consultation, dépouillement d'archives.

Fonction occupée à l'intérieur de la mission au cas échéant

Responsable ou gestionnaire d'opération.
Spécialiste.
Consultant.

DEPLACEMENTS ET SEJOURS DANS D'AUTRES LABORATOIRES ET A L'ETRANGER

Nous définissons « déplacement » comme un séjour d'une durée inférieure ou égale à 15 jours et « séjours » lorsque la durée est supérieure à 15 jours.

Lieux, dates et objet du déplacement ou du séjour doivent être indiqués.

PRODUCTIONS MULTIMEDIA

Dans l'objectif d'éviter les confusions, est rassemblé dans cette rubrique, l'ensemble des contributions multimédias, de la production d'archives d'images ou sonores.

Cette production peut représenter une part importante de l'activité d'un chercheur et constituer dans certains cas des documents essentiels pour la progression des savoirs, la diffusion de la connaissance scientifique et la constitution d'archives. A ce titre, elle doit donc être identifiée et reconnue à part entière dans la production des chercheurs.

Pour être valorisées, ces productions multimédias doivent être dissociées des publications écrites au sein desquelles, elles sont généralement confondues.

Dans cette catégorie, nous distinguons :

1 – ARCHIVES D'IMAGES FIXES ET ANIMEES ET ARCHIVES SONORES

Photographie.
Film.
CD rom.
Dvd rom.
Web.
Livret.

Devront figurer les informations suivantes : titre et nature du document, nom des chercheurs impliqués, production, réalisateur, subvention et diffusion, prix, présence dans un festival, etc.

Les fichiers powerpoint ne sont évidemment pas pris en compte.



2 – SITES WEB DE RECHERCHE

Conception
Participation à la conception
Administration : webmaster
Animation d'un site web

3 – BASES DE DONNEES, REFERENTIELS OU COLLECTIONS DE COMPARAISON

Il est évident que la mise à jour des bases de données et la saisie ne sont pas considérées dans cette rubrique, qui concerne uniquement la constitution de bases de données numériques, photographiques, catalogues, répertoires, collections naturalistes ou expérimentales, etc. Pour les référentiels ou les collections de comparaison, le type et titre du document, le nom des collaborateurs, la nature du corpus doivent être précisés.

4 – LOGICIELS

Conception de logiciel.
Traduction ou adaptation de logiciel existant.

5 – CARTOGRAPHIE

Carte géographique commentée.
Carte géographique animée.
SIG.
Atlas.

6 – DIVERS

Préciser.

RESPONSABILITES COLLECTIVES

1 – CONSEILS OU INSTANCES SCIENTIFIQUES

Par exemple, Comité national, Conseil scientifique d'une institution, d'une école doctorale, etc.

Doivent figurer le nom de l'instance ou du conseil et la fonction occupée

Président.
Présidence adjoint.
Membre élu.
Membre nommé.
Expert occasionnel.

2 – RESPONSABILITE OU ANIMATION D'UNE STRUCTURE DE RECHERCHE

Animation d'une structure scientifique

Département scientifique.



Unité de recherche.
Equipe de recherche.
Responsable d'un service commun.
Autre (préciser).

Animation d'un réseau de recherche

Doivent figurer le nom du réseau, son audience (internationale, nationale, régionale, locale).

Animation d'une association de recherche ou d'une société savante

Doivent figurer le nom de l'association ou de la société, son audience, son objet et le temps consacré.

3 – ANIMATION D'UN PROJET OU D'UN PROGRAMME SCIENTIFIQUE INSTITUE

Par exemple : ACR, ANR, PICS, GDR, GDRE, PCR, etc.

Doivent figurer le nom du projet ou du programme, l'appel d'offre, la durée du programme, l'organisme payeur et l'organisme de contrôle, le nombre de personnes et d'organismes impliqués (préciser lesquels).

4 – ANIMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL OU D'UN ATELIER

Doivent figurer le nom du groupe, la durée du projet, l'organisme commanditaire et au cas échéant l'organisme payeur. Pour le cas des ateliers, nommer les responsables.

5 – INSTANCES ADMINISTRATIVES OU CONSEILS D'ADMINISTRATION

Par exemple : conseil d'administration du CNRS ou d'une université, direction d'une MSH, etc.

Doivent figurer le nom de l'instance et la fonction occupée :

Président/Directeur
Membre élu.
Membre nommé.
Expert occasionnel.

6 – JURYS DE CONCOURS

Doivent figurer le concours, la date, le niveau du concours et la position dans le jury :

Président de jury.
Membre.
Expert.

COLLABORATIONS ET PARTICIPATIONS A DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

1 – COLLABORATION AVEC DES INSTITUTIONS OU DES UNITES DE RECHERCHE AUTRES QUE CELLES DE RATTACHEMENT

Doivent figurer le nom et le pays de rattachement des institutions et des unités de recherche avec lesquelles vous avez collaboré au cours de l'année. Doivent figurer également le cadre (projet européen, projet ANR, etc.), le cadre et la nature de la collaboration (type de partenariat et fonction occupée).

2 – COLLABORATION AVEC DES INSTITUTIONS PRIVEES COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES

Doivent figurer le nom et le pays de rattachement des institutions avec lesquelles vous avez collaboré au cours de l'année. Doivent figurer également le cadre du projet, le cadre et la nature de la collaboration (type de partenariat ou contrat et fonction occupée).

3 – COLLABORATION AVEC DES INSTITUTIONS CULTURELLES ET SOCIALES (MUSEES, ASSOCIATIONS, ETC.)

4 – MEMBRE D'UN RESEAU DE RECHERCHE

Doivent figurer le nom du réseau, son audience (internationale, nationale, régionale, locale) et sa spécialité thématique.

5 – MEMBRE D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE INSTITUE

Par exemple : ACR, ANR, ACI, PICS, GDR, GDRE, PCR, etc.

Doivent figurer le nom du programme, son audience (internationale, nationale, régionale, locale), sa spécialité thématique et sa périodicité.

6 – REPONSES AUX APPELS D'OFFRE

Doivent figurer le nom de l'appel d'offre, l'organisme payeur, la date de dépôt du projet, le titre du projet, les partenaires et le montant obtenu le cas échéant.

7 – RECHERCHES ET OBTENTION DE SUBVENTIONS POUR UN COLLOQUE, UNE PUBLICATION, ETC.

Doivent figurer le nom de l'appel d'offre, l'organisme payeur, la date de dépôt du projet, le titre du projet et le montant obtenu.



CONGRES, COLLOQUES ET TABLES RONDES

Les termes congrès, colloques et tables rondes sont plus clairs et précis que « manifestations scientifiques », que nous proposons de remplacer.

Les participations à des colloques sont retenues lorsqu'il y a intervention effective et indépendamment de la publication d'actes.

Pour affiner le descriptif, une typologie des rencontres scientifiques nécessite d'être élaborée, tenant compte de différents critères comme :

1 – NIVEAU D'IMPLICATION DANS LA MANIFESTATION

Direction scientifique de congrès, colloques et tables rondes.

Participation au comité scientifique ou comité d'organisation du colloque.

Animation/Modération de congrès, colloques et tables rondes.

Conférencier invité (voyage et/ou séjour pris en charge par l'organisation du colloque).

Participation avec communication.

2 – AUDIENCE DU COLLOQUE

Locale (par exemple, un séminaire de laboratoire).

Nationale.

Régionale.

Internationale.

Ces informations sont ajoutées à celles de lieu, de titre et de dates de début et de fin du colloque. Pour les conférences invitées indiquer en supplément la nature de la conférence et sa durée hors discussion.

3 – TYPES DE CONTRIBUTION

Communication.

Poster.

Démonstration (logiciel, site web, savoir-faire).

DISTINCTION

Médailles, prix, etc.

Cf. actuelle fiche CRAC. Reprendre les informations.



ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE ET ENCADREMENTS D'ETUDIANTS

1 – COURS ET SEMINAIRES

Cours réguliers

Doivent figurer le nom de l'université, le cycle, la spécialité, le nombre d'heures dispensées.

Séances de cours ou séminaires occasionnels

Doivent figurer le nom de l'université, le cycle, la spécialité, le nombre d'heures dispensées.

2 – DIRECTION DE SEMINAIRE

Doivent figurer le nom de l'université, le cycle, la spécialité, le titre du séminaire, le nombre d'heures totale du séminaire.

3 – ENCADREMENT D'ETUDIANTS : M1, M2, DOCTORAT ET HDR

Doivent figurer l'université, le cycle, la spécialité, le titre du mémoire, le nom du candidat.

Direction de travaux

Co-direction de travaux

Tutorat de travaux

4 – PARTICIPATION A DES JURYS DE DIPLOME: M1, M2, DOCTORAT ET HDR

Doivent figurer l'université, le cycle, la spécialité, le titre du mémoire, le nom du candidat.

Président d'un jury

Membre d'un jury

Rapporteur d'un mémoire

III - ACTIVITES DE TRANSFERT ET DE VALORISATION

Ici, seront mentionnées toutes les activités liées au transfert et à la valorisation, c'est-à-dire réalisées en direction d'un public plus large que les chercheurs ou pour le grand public.

1 – PUBLICATION D'OUVRAGES

Sont considérés comme ouvrages de transfert, toute publication avec numéro ISBN quel que soit le contenu : catalogues ou livret d'exposition, ouvrages thématiques comme un « Que sais-je ? », beaux livres, manuels scolaires et universitaires, etc. L'éditeur (Fayard, Gallimard, etc.) et le public visé sont les indicateurs de cette sorte d'ouvrage.

2 - PUBLICATION DE CHAPITRES D'OUVRAGES

(cf. ci-dessus)

4 - PUBLICATION D'ARTICLES ET PRESSE ECRITE

Sont considérés comme articles de transfert, toute contribution publiée dans tout type de périodique avec ISSN. Par exemple, bulletin municipal, presse nationale, régionale ou locale, etc.

5 – PUBLICATION DE COURS

Les cours publiés chez des éditeurs commerciaux sont pris en compte dans cette catégorie.

6 – EXPOSITIONS

Commissaire d'exposition.

Contribution à une exposition (préciser la forme de la contribution).

7 – PRESSE ORALE

Animation d'émission radiophonique.

Participation comme invité.

Doivent figurer le nom de la station, le titre de l'émission, la date ou périodicité, le(s) sujet(s) abordé(s).

8 – SITES WEB, BLOGS, WIKIS

Conception

Participation à la conception

Administration : webmaster

Animation d'un site web



9 – ANIMATION

- Conférence grand public ou dans le milieu associatif
- Animation en direction du grand public (Fête de la science, Ecomusées, etc)
- Intervention en milieu scolaire (lieu, date, niveau, durée, thème)
- Participation à des salons (Nom du salon, lieu, date, type de participation)

Les lieux, le titre et la nature de l'intervention, la date ou la périodicité, le(s) sujet(s) abordé(s) et l'organisme d'accueil doivent être précisés.

10 – ANIMATION D'UNE ASSOCIATION EN RELATION AVEC LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Doivent figurer le nom de l'association, son audience et son objet

11 – COLLABORATION AVEC DES INSTITUTIONS PRIVEES COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES EN RELATION AVEC LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Doivent figurer le nom et le pays de rattachement des institutions avec lesquelles vous avez collaboré au cours de l'année. Doivent figurer également le cadre du projet, le cadre et la nature de la collaboration (type de partenariat ou contrat et fonction occupée).

12 – EXPERTISES/CONSULTANCE

Par exemple, une expertise « citoyenne » pour des questions de société ou d'éthique ou une consultance pour un film documentaire ou de fiction.

IV – EXPRESSION LIBRE

Les commentaires de divers ordres sont à indiquer dans cette case.

PERSPECTIVES

La nouvelle fiche proposée est toujours, sur le modèle de l'ancien document CRAC, à compléter sur le mode déclaratif. A la différence de l'ancien document, cependant, les activités sont plus précisément décrites. Ceci instaure une forme de contrôle qui garantit l'authenticité des informations. Ceci en fait également un instrument de référence pour toutes les disciplines SHS sur la base d'un seul document qui peut servir à différentes étapes et selon différents objectifs de connaissance ou d'évaluation.

La mesure d'un an d'activités scientifiques est en déconnexion avec le temps long de la recherche et n'est pas pertinente. La nouvelle fiche est bien plus documentée et représentative de l'activité individuelle des chercheurs que l'actuelle, mais elle est aussi plus lourde et longue à renseigner. Nous suggérons donc d'utiliser à la place de l'évaluation biennale actuelle la nouvelle fiche mise en place, et de supprimer le compte rendu annuel d'activité CRAC, qui n'est, en outre, ni exploitée par les instances d'évaluation ni par le Département SHS. Ainsi, l'utilisation de la fiche permettrait d'alléger et les tâches administratives des chercheurs et celle des évaluateurs. Elle pourrait constituer un outil utile pour la première étape de l'évaluation préconisée par Denis Peschanski, qui consiste à détecter les problèmes que posent l'activité des chercheurs. Elle diminue, en outre, le coût très lourd de l'évaluation tout en améliorant sa cohérence, son efficacité et sa qualité.

Ces nouvelles propositions vont avec une nouvelle périodicité et différents niveaux ou étapes d'évaluation (ensemble SHS, disciplines, unités, individus, etc.) en fonction des questionnements et des objectifs. Ce projet doit être, bien entendu, accompagné d'un suivi structurel, sorte d'observatoire des SHS au CNRS.

Le renouvellement du Comité National à l'automne est l'occasion de normaliser davantage le système d'évaluation. 1) Normaliser l'évaluation par l'utilisation d'une fiche calibrée et d'un document commun à chaque étape de l'évaluation. 2) Procéder par une étape biennale d'évaluation quantitative, sur la base de la seule fiche. 3) Procéder à une évaluation quadriennale quantitative et qualitative sur la base de la fiche complétée par des documents manuscrits : compte-rendu et programme des recherches et liste des publications.

Atelier 3 – Rayonnement scientifique : recherche de critères de qualification et d'évaluation. F. Douaire-Marsaudon

Si l'on s'en tient au dictionnaire Robert, «rayonner» c'est produire et répandre de la lumière ; le rayonnement se dit métaphoriquement de ce qui répand une influence heureuse, de ce qui éclaire, illumine (rien que ça !). Rapporté au chercheur, on peut proposer de concevoir le rayonnement comme l'ensemble de ce qui, dans ses travaux, est transmis à l'extérieur et fait avancer, ou éclaire, la science/connaissance.

Si on accepte une telle définition, plusieurs questions se posent d'emblée : comment reconnaître (qualifier) ce qui fait avancer la science/connaissance ? Comment mesurer (évaluer) ce qui fait avancer la science/connaissance ? Qui est en mesure de qualifier et d'évaluer ce qui, chez un chercheur, fait avancer/éclairer la science/connaissance ? Etant donné que le chercheur exerce généralement plusieurs activités, outre sa recherche mais en liaison avec elle – enseignement, administration etc..dans quel(s) domaine(s) d'activité doit-on prendre en compte le rayonnement ?

Comme on le devine au travers de ce questionnement liminaire, le rayonnement scientifique d'un chercheur peut être pris en compte de manière globale et concernera alors l'ensemble de ce que le chercheur produit et met à la portée du monde scientifique. Dans un certain nombre de documents administratifs, cependant, il est généralement envisagé dans un sens plus restreint. C'est le cas, par exemple, dans l'imprimé destiné aux chercheurs et enseignants-chercheurs pour l'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche. Dans ce document, le rayonnement apparaît en tant que rubrique à part, située à la fin d'une série qui se présente comme suit :

Déroulement de carrière ; B) Animation scientifique ; C) Relation avec le monde culturel et socio-économique ; D) Rayonnement ; E) Publications.

On peut imaginer la perplexité des personnes concernées quand il s'agit de faire valoir, par exemple, des cours ou des séminaires de recherche donnés au sein d'une université étrangère ou encore l'organisation d'un colloque international.

Les personnes interrogées qui ont eu à remplir cet imprimé ont généralement rangé sous la rubrique 'Rayonnement', les actions suivantes : organisation de journées d'étude/conférences/colloques et autres symposiums, nationaux ou internationaux, en France ou à l'étranger ; participation à des colloques/conférences/séminaires internationaux, en tant que chercheurs invités, en France ou à l'étranger ; missions pour recherche de terrain.

Dans un certain nombre de sites internet utilisant la rubrique 'rayonnement scientifique', celui-ci est répertorié sous des formes passablement générales, sujettes à de multiples interprétations. Par exemple, le 'rayonnement scientifique' peut comprendre les subdivisions suivantes: actions

nationales et internationales ; évaluation d'articles ; diffusion des résultats ; participation à des jurys.

Une première difficulté, et non des moindres, est donc de délimiter le champ du rayonnement scientifique de manière à en faire un objet saisissable et mesurable et ceci au travers de critères sur lesquels la communauté scientifique s'accorde.

Depuis 2007, le groupe de réflexion sur l'évaluation, mis en chantier par le conseil scientifique du département SHS au CNRS, s'est attaché en priorité à la question des publications. Il est clair que les publications d'un chercheur sont parmi les indicateurs les plus basiques de son 'rayonnement'. Cependant, dans la mesure où, au sein de ce groupe, la réflexion sur les publications est plus ancienne, nous proposons de nous interroger sur l'évaluation du rayonnement des chercheurs en laissant de côté, pour l'instant, tout ce qui concerne la bibliométrie. Il s'agit donc de réfléchir à ce qui peut permettre de qualifier et d'évaluer le rayonnement d'un chercheur, en dehors des publications proprement dites.

Nous connaissons tous les actions qui peuvent être considérées comme du rayonnement scientifique. Pour n'en citer que les plus évidentes, en voici une liste (non exhaustive) :

- (dans l'ordre) organisation/co-organisation/implication dans des programmes de recherche interdisciplinaires, internationaux / nationaux ;
- organisation/co-organisation de/invitation dans des congrès/conférences/colloques, internationaux / nationaux ;
- invitation à donner des séries de conférences/cours dans d'autres établissements que celui du chercheur, à l'étranger / en France ;
- invitation à donner un séminaire dans un autre centre de recherche ou département universitaire, à l'étranger / en France ;
- participation à des conseils scientifiques/conseils d'administration ;
- participation à des jurys (dans l'ordre) de HDR, Thèses-Ph. D, Masters, à l'étranger / en France
- expertises, à l'étranger / en France.

À l'intérieur de cette liste, se pose la question de savoir si l'on privilégie les actions internationales par rapport aux actions nationales ainsi que celles qui se font à l'étranger (par rapport à celles qui se déroulent en France). D'autres rubriques posent question : par exemple, l'encadrement d'étudiants étrangers (tutelle ou co-tutelle) participe-t-il du rayonnement d'un chercheur ? On peut même se demander, en toute bonne logique, si tout encadrement d'étudiant, y compris en France, ne relèverait pas du même rayonnement. Par ailleurs, dans l'évaluation générale du chercheur, comment faire apparaître, pour les ethnologues/anthropologues, l'importance, la valeur unique de la recherche de terrain (la durée du terrain apparaissant comme un indicateur minimum) ?

L'idée générale (qui peut parfaitement être soumise à discussion) est de tenter de constituer un ensemble de rubriques qui fasse système, permettant d'apprécier le rayonnement d'un chercheur de la manière la plus fine et la plus juste possible. C'est pourquoi nous comptons beaucoup sur votre avis éclairé pour nous aider dans cette recherche.

TABLE DES MATIERES

PROJET	1
PARTICIPANTS	3
ATELIERS ET CALENDRIER	3
RESULTATS DU TRAVAIL DES ATELIERS	8
ATELIER 1 – COLLECTE DES DONNEES : INDICATEURS DESCRIPTIFS ET MOYENS DE COMPTAGE - PROPOSITION DE REACTUALISATION DE LA FICHE CRAC. M. DASSA ET I. SIDERA	8
I - IDENTITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE	8
<i>Identité</i>	8
<i>Affectation</i>	8
<i>Mobilité (changement d'affectation)</i>	8
<i>Période d'inactivité</i>	9
<i>Formation continue</i>	9
<i>Qualification</i>	9
<i>Compétences individuelles</i>	9
1 – Domaine	10
2 – Sous-domaine	10
3 – Période	10
4 – Zone géographique.....	10
5 – Spécialité.....	10
6 – Méthodologie	10
7 – Profil du chercheur	11
8 – Outils de recherche employés.....	11
II - ACTIVITES DE RECHERCHE	12
<i>Implication dans les thèmes de recherche de l'unité</i>	12
<i>Points forts de vos activités de recherche</i>	12
<i>PublicationS, papier et numérique</i>	12
1 – Ouvrages	13
2 - Directions d'ouvrages collectifs ou de numeros speciaux de revues.....	13
3 - Chapitres d'ouvrage	13
4 - Articles.....	13
5- Comptes rendus.....	14
6 - Notices	14
7 - Traductions	14
8 - Lexiques.....	14
9 – Thèses et HDR	14
10 – Brevets	14
11 – Rapports non publiés	14
<i>Activités éditoriales</i>	15
Ouvrages (seulement avec ISBN)	15
RevueS (seulement avec ISSN)	15
<i>Expertises de projets scientifiques</i>	15
<i>Production de données : terrain, enquêtes et études de collection</i>	15
Objet	16
Fonction occupée à l'intérieur de la mission au cas échéant	16
<i>Déplacements et Séjours dans d'autres laboratoires et à l'étranger</i>	16
<i>Productions multimédia</i>	16
1 – Archives d'images fixes et animées et archives sonores	16
2 – Sites Web de recherche	17
3 – Bases de données, référentiels ou collections de comparaison	17
4 – Logiciels.....	17
5 – Cartographie.....	17
6 – Divers.....	17



<i>Responsabilités collectives</i>	17
1 – Conseils ou instances scientifiques.....	17
2 – Responsabilité ou animation d’une structure de recherche.....	17
Animation d’une structure scientifique	17
Animation d’un réseau de recherche	18
Animation d’une association de recherche ou d’une société savante	18
3 – Animation d’un projet ou d’un programme scientifique institué.....	18
4 – Animation d’un groupe de travail ou d’un atelier.....	18
5 – Instances administratives ou Conseils d’administration	18
6 – Jurys de concours	18
<i>Collaborations et participations à des programmes de recherche</i>	19
1 – Collaboration avec des institutions ou des unités de recherche autres que celles de rattachement.....	19
2 – Collaboration avec des institutions privées commerciales ou industrielles	19
3 – Collaboration avec des institutions culturelles et sociales (musées, associations, etc.).....	19
4 – Membre d’un réseau de recherche.....	19
5 – Membre d’un programme de recherche institué.....	19
6 – Réponses aux appels d’offre.....	19
7 – Recherches et Obtention de subventions pour un colloque, une publication, etc.	19
<i>Congrès, colloques et tables rondes</i>	20
1 – Niveau d’implication dans la manifestation	20
2 – Audience du colloque.....	20
3 – Types de contribution.....	20
<i>Distinction</i>	20
<i>Enseignement universitaire et encadrements d’étudiants</i>	21
1 – Cours et séminaires	21
Cours réguliers.....	21
Séances de cours ou séminaires occasionnels.....	21
2 – Direction de séminaire.....	21
3 – Encadrement d’étudiants : M1, M2, Doctorat et HDR	21
4 – Participation à des jurys de diplôme: M1, M2, Doctorat et HDR.....	21
III - ACTIVITES DE TRANSFERT ET DE VALORISATION	22
1 – Publication d’ouvrages	22
2 - Publication de chapitres d’ouvrages.....	22
4 - Publication d’articles et presse écrite	22
5 – Publication de cours	22
6 – Expositions.....	22
7 – Presse orale.....	22
8 – Sites Web, Blogs, Wikis.....	22
9 – Animation.....	23
10 – Animation d’une association en relation avec la valorisation de la recherche.....	23
11 – Collaboration avec des institutions privées commerciales ou industrielles en relation avec la valorisation de la recherche	23
12 – Expertises/Consultance	23
IV – EXPRESSION LIBRE	24
<i>Perspectives</i>	24
<i>ATELIER 3 – RAYONNEMENT SCIENTIFIQUE : RECHERCHE DE CRITERES DE QUALIFICATION ET D’EVALUATION. F.</i> <i>DOUAIRE-MARSAUDON</i>	25